

ASSEMBLEE GENERALE PAMANA DU 27 SEPTEMBRE 2014

1. BILAN MORAL

A. Promouvoir l'ouverture des maisons de naissance en France

Pour information le nombre d'adhérents est autour de 70 personnes (en baisse par rapport à l'année dernière : 80 - 100 adhérents). Environ 100 femmes sont suivies par an par les 2 Isabelle avec environ autant de refus.

- PaMaNa fait partie d'autres associations pour avoir plus de poids

Le RPVO (Réseaux de Périnatalité du Val d'Oise)

Le CIANE (Collectif Inter Associatif autour de la Naissance)

Le Collectif MDN (Maison De Naissance)

- Poursuite et renforcement de la commission politique pour gérer l'actualité législative sur les maisons de naissance en France et le projet d'expérimentation des MDN.
- Un point politique sur l'année 2013/2014 s'impose après le vote à l'Assemblée Nationale du 28/11 sur le projet des Maison de Naissance en France.

Le 6 décembre 2013 la loi permettant aux Maisons de Naissances de voir le jour a été promulguée. Malheureusement la MDN de Pontoise n'est pas éligible car elle est fait partie du centre hospitalier. Mme Digni et Mme Gillot ont essayé de faire en sorte d'inclure la MDN de Pontoise dans les projets d'expérimentation mais la DGOS avait décidé que ce n'était pas possible pour Pontoise. Mme Barouant de la DGOS est consciente que tous les projets éligibles font intervenir des sages femmes libérales avec des dépassements d'honoraires !

Pour l'actuelle MDN de Pontoise, il y a donc deux possibilités :

1. Créer une société civile de moyens c'est-à-dire une structure juridique différente de l'Hôpital, ce qui obligerait certainement les Isabelle à devenir des sages femmes libérales. Dans ce cas, l'Hôpital perdrait le GHM mais récupérerait le loyer. La Sécurité Sociale ne verserait que 313,60 € pour l'accouchement avec une sage femme libérale. Les parents devraient être mis à contribution pour la bonne gestion de la structure.
2. Devenir une unité physiologique ce qui permettrait aux Isabelle de rester salariées de l'Hôpital et de faire un accompagnement global. Pour l'instant l'unité physiologique est une "coquille vide" car il n'y a rien de défini. Le forfait d'accouchement (GHM) de la Sécurité Sociale serait d'un montant de 900 € pour le bébé et de 1 500 € pour la maman qui accouche d'un premier bébé ou de 1 000 € pour la maman à partir du deuxième bébé.

Ce deuxième choix semble le plus simple pour les Isabelle étant donné qu'elles pourraient rester dans la fonction publique et que cela éviterait la création d'une société civile de moyens (de plus, elles ne pourraient être détachées que pour une durée de 3 ans renouvelable une seule fois).

Dans ce cas, il faudra très vite verrouiller le cahier des charges de manière à ce qu'il corresponde à ce que les Isabelle veulent. Isabelle Georgel devrait travailler sur le cahier des charges des « unités physiologiques ».

Pour l'unité physiologique, certaines questions restent en suspens. Entre-autres :

- Les Isabelle aimeraient avoir 3 sages femmes différentes maximum pour une femme suivie de manière à garder un accompagnement personnalisé. Serait-ce possible ?
- La péridurale serait-elle envisageable dans une unité physiologique ? Cela s'éloignerait de la manière actuelle de travailler.
- Les femmes pourraient-elles partir rapidement après leur accouchement ? Normalement, les femmes devraient rester une nuit pour permettre à l'hôpital de recevoir un financement de la Sécurité Sociale...

Par ailleurs, en juillet 2014, la présidente du collège des sages femmes a conseillé d'établir une charte de fonctionnement de la « Maison de la Naissance de Pontoise » pour permettre de verrouiller le fonctionnement en accord avec la vision des Isabelle.

B. Soutenir l'activité de la maison de naissance / l'accompagnement global

Promouvoir l'accompagnement global et l'activité de la maison de naissance, c'est en parler, et se montrer. Nos actions avaient cet objectif :

- Le site internet a été refait l'année dernière par Virginie et il fonctionne très bien. Il est plus facile à manier et donc plus interactif. On peut retrouver un forum, un nouvel agenda, la Pamatroc...
- La page Facebook
- La présentation de l'association PaMaNa à toutes les patientes de la Maison de Naissance faite par Lucie et Carole. Depuis 2006 environ 100 parents.
- Intervention d'Isabelle Georgel et Caroline suite à la projection du Film "Genpin" le 23/11/2013 à Vaux Sur Seine.
- Organisation par Caroline et Sophie d'une conférence le 11/04/2014 sur le développement psychomoteur et/ou des compétences sensorielles de l'enfant jusqu'à 7 ans. Public majoritairement constitué d'assistantes maternelles lors de cette conférence ainsi que des membres de l'association.
- Nous avons soutenu les Isabelle dans l'évolution de la Maison de Naissance et le changement éventuel de structure juridique de la MDN de Pontoise.

C. Favoriser le lien entre les familles

- Les soirées retrouvailles seront transformées en après-midi retrouvailles.
- Les petits Dej' PaMaNa organisés par Christelle pour permettre aux mamans de se retrouver après l'accouchement. Ils seront organisés en début de moi en évitant les vacances scolaires. La prochaine date est le 2 octobre à 9 heures.
- Ateliers portage et massage organisés par Caroline et réalisés par Emilie Sollet.

- La Pamatroc chez Sophie : Brocante sans argent avec don ou échange.
- Ateliers premiers secours (PSC1) du 5/04/2014 à Osny organisé par Sophie avec la participation de 6 mamans.
- Commission Déco gérée par Marion et Anne-Charlotte pour permettre de décorer la Maison de la Naissance ; chambres, salle de jeux... Une liste des besoins à permis aux adhérents de faire des dons pour améliorer le cadre.
- SMAM 2013 organisée par Virginie avec Magali Bontemps avec une grande tétée et des discussions autour de l'allaitement.

2. BILAN FINANCIER

Carole nous a exposé le bilan financier.

- 1 099,20 € de recettes
- 1 000,38 € de dépenses (dont financement d'ateliers portage, premier secours ainsi que des frais fixes : banque, téléphone, assurance, flyers, tableau...).

Une demande de subvention à la mairie de Pontoise à été réalisée.

Le bilan financier est voté.

3. PROJETS 2014 - 2015

Pour les projets à venir, il nous paraît important que chacun puisse exprimer ce qu'il souhaite, ce qui a pu le « frustrer » cette année et ce qu'il propose. Nous souhaitons que chaque adhérent puisse exposer ses idées et les soumettre à l'Assemblée.

A. Pour promouvoir l'ouverture des unités physiologiques en France

- Maintien de l'adhésion au RPVO (Réseaux de Périnatalité du Val d'Oise)
- Maintien de l'adhésion au CIANE (Collectif Inter Associatif autour de la Naissance)
- Maintien de l'adhésion au Collectif MDN (à voir si la MDN devient une unité physiologique)
- Aide aux Isabelle par rapport à l'orientation choisie : unité physiologique

B. Pour soutenir l'activité des unités physiologiques / l'accompagnement global

- Changement de la plaquette : changement de l'adresse mail PaMaNa, du montant de la cotisation
- Continuer à participer au site Internet (témoignages, forum...) afin de le faire vivre
- Interagir sur la page Facebook
- Commission futurs adhérents : il nous faut encore cette année des personnes relais pour présenter l'association.

-
- Nous allons, sans doute, mettre en place une réunion de pré-présentation de la maison de la naissance pour expliquer les enjeux et récupérer également des adhésions.
- Participer à la SMAR 2015 suivant le thème ?
- Réaliser un forum périnatalité autour de la naissance et de la petite enfance ?
- Participation à la SMAM 2014 (du 12 au 19 octobre) :
 - une demi-journée avec 2 ateliers animés par Magali Bontemps (le jeudi 16/10 de 9h30 à 11h30) : un atelier sur l'allaitement et le reprise du travail + un autre sur la place du père
 - une demi-journée grande-tétée (le samedi 18/10 à partir de 14h)

Nous mettrons le programme à jour sur le site Internet.

- Augmenter la cotisation : 15 €
Cette cotisation est acceptée par l'Assemblée.
- Changer le quorum (la moitié des personnes présentes au lieu de la moitié des adhérents pour AGO + 2/3 des personnes présentes au lieu de 2/3 des adhérents pour AGE).
Le changement du quorum est accepté.

C. Favoriser le lien entre les familles

- Les soirées retrouvailles organisés par Carole deviendront une après-midi retrouvailles. La prochaine est prévue le samedi 15 novembre 2014 de 14h à 17h (elle sera réservée aux adhérents car il nous est impossible de contacter les familles non adhérentes).
- Petits Dej' PaMaNa. Les dates seront données sur l'agenda du site et par mail (le premier jeudi ou vendredi du mois, en alternance : jeudi 02/10 ; vendredi 07/11 ; jeudi 04/12 ; vendredi 09/01 ; jeudi 05/02 ; vendredi 06/03 ; jeudi 02/04 ; jeudi 07/05 ; vendredi 05/06 ; vendredi 03/07 ; rien en août et jeudi 03/09).
- Les ateliers organisés par Caroline.

Nous allons poursuivre les ateliers massage bébé et portage avec Émilie Sollet et Karine Baudel sur 2 lieux différents.

- La Pamatroc chez Sophie sera renouvelée au mois de mai - juin 2015.
- Une conférence pourra être organisée. Les thèmes proposés lors de la dernière conférence sont les suivants : développement psychologique du tout petit, le jeu dans le développement de l'enfant, le lien d'attachement et la parentalité.
- Atelier ou café autour de la parentalité organisé par Manuela : groupe de 8 à 10 personnes sur 2 heures (10 € par personne et par heure).

4. BUDGET PRÉVISIONNEL 2014

Budget prévisionnel présenté par Carole. **A compléter par Carole !**

5. ÉLECTION DU BUREAU

- Rappel sur le rôle de la présidente :
 - Porte parole et lien entre les Isabelle et la Commission politique.
 - Gestion de la boîte mail et du téléphone.
 - Faire un point info par mail de temps en temps aux adhérents.
 - Suivre les conversations du collectif maison de naissance (groupe de discussion sur yahoo).
- Nous avons fait un appel à candidature puis **vote par l'assemblée du nouveau bureau** selon le tableau ci-dessous :

Fonction	Nom
Présidente	Sophie Da Costa
Vice-présidente	Séverine Guillard Darque
Secrétaire	Amélie Gattegno
Secrétaire adjointe	Sandrine Mallet
Trésorière	Virginie Quéniart
Trésorière adjointe	Hélène Bonnet

Ainsi que Marion, Lucie et Caroline.

L'assemblée Générale de l'association est levée à **18h30**.